

COMMENT S'ORGANISE LE PATRIMOINE DE NOS CLIENTS ?

OBJECTIF DE LA FORMATION : Permettre aux participants de mieux appréhender ces matières aux fins de respecter les règles issues du Code civil dans leur pratique professionnelle et d'anticiper le cas échéant la transmission du patrimoine de leurs clients.

Phase 1 : Appréhender les bases juridiques

Phase 2 : Savoir établir le compte entre les parties en cas de liquidation d'un régime matrimonial pour cause de divorce ou de succession.

Programme de la formation phase 1 du 1^{er} Décembre 2023 :

- Régimes matrimoniaux légal ou conventionnel, PACS ou union libre
- Qualifications des biens et règles de pouvoirs
- **Transmission à titre gratuit : les successions** (quotité disponible et réserve, dévolution successorale, droits du conjoint survivant, testament et legs, actif successoral : contenu et fiscalité)
- **Transmission à titre gratuit : les donations** (différents types de donation, fiscalité et impact sur la succession future).
- **Mises en situation**

INTERVENANT :

MONSIEUR EMMANUEL CHESNEAU
MEMBRE FONDATEUR D'ADEXVAL
JURISTE ET CADRE DANS UNE ETUDE NOTARIALE

**ATTENTION : Réservation et
règlement obligatoires avant le**

27 Novembre !

Nombre de places limité

PUBLIC CONCERNÉ :

Au-delà de nos fonctions d'expert immobilier, d'agent immobilier, de négociateur ou de consultant immobilier Nous sommes tous concernés par ces questions patrimoniales au plan personnel. Cette phase 1 s'adresse donc à un large public. **N'hésitez pas à en faire écho autour de vous !** La phase 2 (date à fixer) nous amènera sur les techniques de calculs en abordant les questions de liquidations, de créances indivisaires ou de récompenses entre époux communautaires.

DURÉE :

7 heures de formation

Une attestation de formation sera délivrée à chaque participant

DATE ET HORAIRES :

Vendredi 1^{er} Décembre 2023 - Début de la formation 9h00 (Accueil à 8h45)

LIEU DU DEJEUNER DEBAT :

MAS DE FAUCHON

1666, CHEMIN DE BERRE - QUARTIER FAUCHON

13760 SAINT-CANNAT (FRANCE)

TEL. : +33 (0)4 42 50 61 77

HTTP://WWW.MASDEFAUCHON.FR



TARIF ET RESERVATION :

- **195 € (repas inclus) ou 120 € (en distanciel)**

FORMATION CONTINUE ADEXVAL

COMMENT S'ORGANISE LE PATRIMOINE DE NOS CLIENTS ?

VENDREDI 1^{ER} DECEMBRE 2023, 9H00 – 17H30

Nom et Prénom : _____

Fonction : _____

Raison sociale : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ Courriel : _____

Participera à la formation et au repas du 1/12/2023

Participera à la formation en distanciel du 1/12/2023

Pour les inscrits en distanciel, vous recevrez un lien de connexion ZOOM la veille.

Je suis membre agréé d'ADEXVAL

Je suis postulant à l'adhésion chez ADEXVAL

Autre. Précisez : _____

Merci de bien vouloir retourner ce coupon-réponse accompagné de votre règlement à l'ordre de « ADEXVAL » avant le 27/11/2023 en présentiel ou avant le 30/11/2023 en distanciel.

- Par courrier à Mr Fabien FERNBACH, Trésorier ADEXVAL, 175, lot des Platanes - 83480 PUGET sur ARGENS ou
- Par courriel tresorier@adexval.fr

Coordonnées bancaires de l'association

➤ DOMICILIATION

CODE ETABLISSEMENT **19106** - CODE GUICHET **00028** - NUMERO DE COMPTE **43660218638** - CLE RIB **07**

➤ **IBAN** (INTERNATIONAL BANK ACCOUNT NUMBER): **FR76 1910 6000 2843 6602 1863 807**

➤ **CODE BIC** (BANK IDENTIFICATION CODE) - **AGRIFRPP891**